

COMMUNE DE SAINT QUENTIN LES ANGES

EXTRAIT DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 19 novembre 2020

Date de la convocation :

13 novembre
2020

Nombre de conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 10

L'an deux mil vingt, le 19 novembre, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Dominique GUINEHEUX, Maire.

Etaient présents : Mme CHOPIN, Mme DEGAS, Mme GENTILHOMME, M. GUINEHEUX, M. GUION, M. LARDEUX, M. MALTAVERNE, M. PHILIPPEAU, M. PINEAU, M. POCHE

Etai(ent) absent(es) : Mme TROMEUR

Secrétaire de séance : Mme GENTILHOMME

D2020-048 : INDEMNITE DE GARDIENNAGE 2021 POUR L'EGLISE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

DECIDE, à l'unanimité, de fixer l'indemnité de gardiennage, au titre de l'année 2021, comme suit :

- **150 €** pour le gardiennage de l'église, versés à Monsieur et Madame JOURDAN, domiciliés 1 rue de Mortiercrolles à Saint Quentin les Anges

Cette indemnité sera versée au mois de novembre.

Fait et délibéré les jour, mois et ans susdits,

Pour extrait certifié conforme, le 23 novembre 2020
GUINEHEUX Dominique., Maire

